

Guéant va renforcer l'arsenal des polices municipales.



Des policiers municipaux en patrouille dans la commune de Saint-Germain-en-Laye.
Crédits photo : François BOUCHON/Le Figaro

Le ministre de l'Intérieur entend adresser un signal fort aux 20.000 municipaux qui organisent jeudi à Nice leurs premières Rencontres nationales.

Le député maire UMP de Nice, Christian Estrosi, offrira jeudi dans sa ville une tribune de choix au ministre de l'Intérieur qui doit présider les premières Rencontres nationales de la police municipale. Des dizaines d'élus de tous bords, accompagnés de leurs chefs de police locaux, assisteront à cet événement, mais aussi la plus haute hiérarchie de la police nationale et de la gendarmerie. Claude Guéant devrait y dévoiler une batterie de mesures en faveur des 20.000 policiers municipaux qui constituent, à ses yeux, le troisième pilier de la sécurité publique. Une force de plus en plus exposée, comme en témoigne le sort tragique d'Aurélié Fouquet, 26 ans, abattue à la kalachnikov, le 20 mai 2010, par des malfaiteurs à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne).

«Tout sera mis sur la table, depuis la formation de ces agents jusqu'à leur relation de travail avec les forces de sécurité nationale», prévient-on dans l'entourage du ministre. Même la question de la généralisation de l'armement des polices municipales devrait être évoquée. [...]

L'AMF a déjà émis en coulisses des réserves sur la généralisation de l'armement. Tel qu'il ressort des premières discussions avec les responsables de la sécurité à Beauvau et à l'UMP, ce projet obligerait, il est vrai, les élus à se justifier auprès du préfet s'ils devaient demeurer réfractaires à tout armement légal pour leur police. Une responsabilité parfois lourde à assumer publiquement dans certaines villes où la délinquance fait rage. Et ce n'est pas une question d'étiquette politique. À Évry, par exemple, le socialiste Manuel Valls a déjà fait armer sa police depuis longtemps, tandis qu'à Marseille, l'UMP Jean-Claude Gaudin s'y refuse malgré une nette dégradation du climat sécuritaire dans la Cité phocéenne.

Cette question sensible de l'armement «ne sera qu'une question parmi d'autres», s'empresse-t-on de dire au cabinet de Claude Guéant. Car le ministre de l'Intérieur entend avant tout répondre, selon ses conseillers, à une sorte de malaise qui s'est fait jour au sein des polices municipales. Comme s'il était devenu urgent de panser les plaies, après une récente décision du Conseil constitutionnel qui a singulièrement réduit le champ d'intervention de ces agents communaux.

Création d'un canal radio commun

Le 10 mars dernier, en effet, les Sages ont censuré deux dispositions de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi), l'une autorisant les municipaux à faire des contrôles d'identité en dehors de toute infraction, l'autre conférant aux directeurs des polices municipales des pouvoirs judiciaires identiques à ceux des gardiens de la paix.

Jusqu'où l'État peut-il aller pour parfaire l'intégration des polices municipales dans la chaîne de sécurité nationale? Jeudi, des avancées sociales et statutaires seront promises à ces agents. Un signe fort de reconnaissance, d'autant plus attendu que la police d'État, en perte d'effectifs, a besoin des municipaux pour la seconder.

Curieusement, il est un point que la police nationale se refuse encore à aborder: la création d'un canal radio commun à toutes les forces de police, pour une meilleure coordination. En mai dernier, Aurélie Fouquet, bien qu'armée, ne savait pas qu'elle allait croiser la route de braqueurs enragés qui venaient de tirer sur les nationaux. Elle pensait se rendre sur les lieux d'un simple accident de la circulation.

Par Jean-Marc Leclerc

Source le Figaro

15/06/2011 | Mise à jour : 11:30